

Le directeur général

Dossier suivi par le SACS Didier Chouet

Tél. +33 (0) 2 56 31 22 39

Mail : drh-grh_gpc@shom.fr

BREST, le 05 novembre 2020
N° 95 Shom/DG/NP

Objet : Délégation de signature en matière de notation des personnels ouvriers.

Texte abrogé : *Décision n° 121 Shom/DG/NP du 31 juillet 2019.*

L'ingénieur général de l'armement Laurent Kerléguer,
directeur général du Shom,

Vu le décret du 12 juillet 2019 portant nomination du directeur général du Shom ;

Vu l'arrêté du 20 mai 2009 modifié relatif à l'application du décret n° 2009-574 du 20 mai 2009 autorisant le ministre de la défense à déléguer certains de ses pouvoirs en matière d'administration et de gestion du personnel civil d'établissements publics placés sous sa tutelle ;

DECIDE :

de déléguer la signature des fiches de notation du personnel à statut ouvrier de l'Etat, en fonction au Shom, à :

- M. l'ingénieur en chef de l'armement Jean-Claude Le Gac, directeur des opérations, de la production et des services ;
- Mme la conseillère d'administration de la défense Laure Le Baron, directrice des ressources humaines ;
- M. l'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts Gilles Martinoty, directeur de la stratégie et du développement ;
- M. l'ingénieur en chef des études et techniques de l'armement Guillaume Grout de Beaufort, directeur des moyens généraux et spécifiques ;
- M. le commissaire en chef de 2^{ème} classe Jean-Sébastien Guyère, secrétaire général.

Signé : Laurent Kerléguer

Destinataires : Intéressés.

Copies intérieures : Toutes directions, départements, services – Archives (DRH 01.01).
